

## FORMATION PROFESSIONNELLE CERTIFIANTE RECYCLAGE HABILITATIONS ELECTRIQUES INITIALES BS-BE MANŒUVRE

Formacode : 24049 – Formation conforme à la norme NFC- 18-510 et aux recommandations de l'INRS

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'un salarié à accomplir en sécurité, vis-à-vis du risque électrique, les travaux, les opérations et les interventions confiés.

Pour répondre aux obligations du Code du travail en matière de sécurité et de prévention en milieu professionnel, le salarié doit être habilité pour effectuer des travaux d'ordre non électrique. Il pourra effectuer des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens et effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique...).

Un recyclage est obligatoire 3 ans après la formation initiale.

### La formation

Grâce à l'apprentissage par des cours théoriques mais aussi des mises en pratique, cette formation permet au candidat de réviser et d'actualiser ses connaissances quant à l'habilitation concernée.

### Durée et modalités pédagogiques

Formation réglementée de 2 jours en présentiel, à temps plein (13 h + 3 h d'évaluation).

Toutes les heures de formation doivent avoir été suivies par le candidat pour qu'il obtienne une attestation de suivi de formation.

### Objectifs visés

L'objectif essentiel de la formation est de mettre à jour les connaissances du stagiaire en tenant compte notamment de l'évolution des techniques et de la réglementation.

### Public concerné

Toute personne qui doit effectuer des interventions simples d'ordre électrique de remplacement et de raccordement et des manœuvres d'appareils électriques, dans un environnement électriquement dangereux en Basse Tension (agent de maintenance, personnel d'exploitation ou d'entretien), ayant besoin d'effectuer un recyclage.

Les personnes en situation de handicap peuvent prendre contact avec notre référente handicap afin de valider les conditions spécifiques d'accès à cette formation ([handipso@ipso-securite.fr](mailto:handipso@ipso-securite.fr)).

### Lieux de formation

Notre programme de formation se déroule à IPSO Sécurité ou dans les locaux de votre entreprise.

### Modalités d'inscription

Les dossiers complets doivent être déposés à minima 1 semaine avant le démarrage de formation.

### Nombre de places

Notre formation accueille entre 6 à 12 personnes.

### Pré-requis

Pour suivre cette formation le candidat doit fournir l'Attestation de Compétence de la formation précédemment suivie.



## Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- Se préparer à l'habilitation électrique et connaître les prescriptions à observer dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510.
- D'identifier le risque électrique, savoir s'en protéger et décrire une conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.
- D'appliquer les consignes de sécurité liées aux manœuvres de réarmement effectuées sur des équipements ou installations électriques.
- D'appliquer les mesures de prévention à observer lors d'une intervention de remplacement ou de raccordement simple et limitée.

## Programme

CONNAISSANCES THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES		
<b>MODULE 1 :</b> Thèmes communs formation initiale	3 h 30	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Les grandeurs électriques rencontrées (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu)</li><li>■ Les effets du courant sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure)</li><li>■ Ouvrage ou installations (limites et reconnaissance des matériels)</li><li>■ Conduite à tenir en cas d'incendie</li><li>■ Les zones d'environnement et leurs limites</li><li>■ Les prescriptions associées aux zones de travail</li><li>■ Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)</li><li>■ L'habilitation (son principe, ses symboles, ses limites...)</li></ul>
<b>MODULE 2 :</b> Thèmes spécifiques BO-HO-HOV	00 h 30	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)</li><li>■ Habilitation indice 0 (limites, analyse des risques et mesures de prévention)</li></ul>
<b>MODULE 3 :</b> Thèmes spécifiques manœuvres (BE)	4 h 30	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Matériels électriques dans leur environnement (fonction, caractéristiques, identification)</li><li>■ Equipement de protection individuelle</li><li>■ Habilitation lettre « E » limites (manœuvres permises)</li><li>■ Analyse de risques et mesures de prévention</li><li>■ Acteurs concernés par les manœuvres</li><li>■ Echanges avec le chargé d'exploitation électriques ou le chargé de consignation</li><li>■ Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres</li></ul>
<b>MODULE 4 :</b> Thèmes spécifiques BS intervention BT élémentaire	4 h 30	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Connaître les outils de transmission</li><li>■ Savoir transmettre des consignes</li><li>■ Réaliser une remontée d'informations.</li></ul>

## Moyens pédagogiques et équipements techniques

- Retour d'expériences et analyse des différentes missions réalisées par les participants.
- Alternance de séquences théoriques et d'études de cas pratiques
- Travaux pratiques réalisés avec une mallette pédagogique permettant d'effectuer des mises en situation concrètes sur sites ou sur le centre de formation
- Vidéoprojecteur ou écran de télévision pour la diffusion des cours
- Un manuel de prévention du risque électrique est fourni au stagiaire. Il sert de recueil de prescriptions conformément aux articles R4544-6 et 10 du Code du Travail. Il sera remis contre reçu.

[www.ipso-sécurité.fr](http://www.ipso-sécurité.fr)



IPSO Sécurité met également à la disposition des participants une cafétéria équipée de tables, de micro-ondes, de machines à café et d'un distributeur d'en-cas.

## Modalités de suivi du stagiaire

Le formateur évalue les candidats en fin de formation par un QCM permettant d'évaluer le niveau d'habilitation électrique requis.

## Modalités d'évaluation et de validation de la formation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme.

Une Fiche individuelle des résultats des évaluations (théorie et pratique) consigne les acquis de chaque stagiaire.

A l'issue de la formation théorique et pratique, une attestation individuelle de formation est adressée à l'employeur avec avis du niveau d'habilitation électrique (BS-BE MANŒUVRE), acquis par le stagiaire ainsi qu'un carton proposant le niveau d'habilitation électrique atteint ainsi que les domaines d'intervention.

La formulation de l'avis du Formateur sur le niveau d'habilitation et les acquis du stagiaire permet à l'employeur de prendre la décision de maintenir l'habilitation électrique de son salarié en toute connaissance de cause.

## Horaires

Généralement de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

## Langue d'enseignement

Cette formation est dispensée en langue française.

## Qualification des intervenants

Formateurs qualifiés et compétents avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondant aux domaines de formation.

**Tarifs** : Accédez à notre [grille tarifaire](#)

**Modalités et conditions d'inscriptions** : Téléchargez notre [dossier de candidature](#)

**Contact** : par mail à : [contact@ipso-securite.fr](mailto:contact@ipso-securite.fr)

**Délais d'accès** : 1 mois avant le démarrage de la formation sous réserve de place

**Conditions générales de vente** : Consultez nos [CGV](#)

FT\_REC-H0B0-BS-BE-M\_fev2025

**[www.ipso-sécurité.fr](http://www.ipso-sécurité.fr)**

